

CONDITIONS GÉNÉRALES | MONDAYZ 2026–2027

W/ CHLOÉ FAYOLLE

1. SAISON

Les cours se déroulent de septembre 2026 à juin 2027, selon le calendrier scolaire genevois.

2. INSCRIPTION

L'inscription est valable pour la formule choisie (semestre ou année) et constitue un engagement pour toute sa durée.

3. PAIEMENT

Le paiement peut être effectué en une fois ou en plusieurs échéances selon les modalités indiquées lors de l'inscription.

Les échéances de paiement restent dues même en cas d'absence de l'élève.

Pour bénéficier du tarif **Early Bird**, le premier versement doit être effectué au plus tard le 31 juillet 2026.

Paiement semestriel

- 50% au 1er septembre 2026
- 50% au 1er novembre 2026

Paiement annuel

- 25% au 1er septembre 2026
- 25% au 1er novembre 2026
- 25% au 1er février 2027
- 25% au 1er avril 2027

4. ABSENCES

Les cours manqués par l'élève ne sont ni remboursés ni reportés.

5. ANNULATION DE COURS

En cas d'absence ou d'annulation de la part de l'enseignante, le cours sera remplacé ou compensé à une date ultérieure.

6. CHLOE'S LAB

Chloe's Lab s'adresse aux danseur·euses de niveau intermédiaire à avancé.

En cas de doute concernant le niveau requis, merci de prendre contact avec Chloé avant l'inscription.

7. CAS EXCEPTIONNELS

Les demandes liées à une situation médicale ou à des circonstances exceptionnelles seront examinées au cas par cas.

8. DROIT À L'IMAGE

Des photos ou vidéos peuvent être réalisées durant les cours à des fins de communication.

Les participant·es souhaitant ne pas apparaître sur ces contenus sont invité·es à le signaler lors de leur inscription.